

Aux membres du Conseil Présidentiel de Transition (CPT)
En leur bureaux.-

Nécessité de préserver le dialogue, la stabilité institutionnelle et la continuité de l'État en vue du rétablissement de la sécurité et de l'organisation des élections

Chers collègues,

À ce moment particulièrement sensible de notre histoire politique, il est de mon devoir, en tant que Président du Conseil Présidentiel de Transition, de m'exprimer avec responsabilité, lucidité et sens de l'intérêt général. Cette transition politique appartient au peuple haïtien et doit être menée à son bénéfice, avec pour objectifs prioritaires : sécurité, élections et relance économique. Elle doit être conduite dans la recherche continue de la stabilité du pays, le respect de la continuité de l'État, de l'intérêt supérieur de la Nation et de la sécurité de l'ensemble de la région.

Nous avons engagé un processus de consultation dans le cadre d'un dialogue nécessaire que j'ai toujours prôné. Je salue les partis et les acteurs qui ont répondu à cet appel, ainsi que ceux qui, tout en demeurant attachés au dialogue, se sont réservé le droit de se positionner publiquement sur la conjoncture.

Je prends acte des propositions formulées ces derniers jours. Toutefois, je constate, à ce stade, que les consultations n'ont pas encore atteint le niveau d'inclusivité et de représentativité nécessaire pour fonder des décisions engageant durablement l'avenir du pays.

Dans ce contexte, j'en appelle à la prudence, à la retenue et au sens de la responsabilité collective. Je m'oppose à toute résolution visant à remettre en cause la stabilité gouvernementale à l'approche du 7 février et dénonce toute tentative de précipitation ou de prise de décisions majeures sans un dialogue élargi, structuré et véritablement représentatif des différents secteurs de la vie nationale, y compris de la diversité des sensibilités politiques ayant disposé, à des degrés divers, d'une légitimité électorale avérée.

À l'approche d'échéances institutionnelles majeures pour la Nation, toute initiative susceptible d'alimenter l'instabilité, la confusion ou la rupture de confiance comporte des risques sérieux pour le pays.

Haïti ne peut se permettre ni décisions non concertées, ni calculs politiques à courte vue qui compromettraient la stabilité et la continuité de l'État, ainsi que le bien-être de la population déjà tant éprouvée.

Ces derniers mois, d'importants efforts ont été consentis en vue du rétablissement de la sécurité et de la préparation du processus électoral. Des progrès réels et concrets ont été enregistrés. J'ai personnellement multiplié les démarches et les plaidoyers, notamment lors de déplacements internationaux, afin de mobiliser un soutien robuste en faveur de nos forces de sécurité nationales. Ces efforts, conjugués à l'engagement soutenu de nos partenaires internationaux, ont permis des avancées significatives, notamment en ce qui concerne le déploiement de la Force de Répression des Gangs. Je tiens à saluer l'engagement et la solidarité remarquables de la communauté internationale, qui a consenti des efforts

financiers, logistiques et politiques considérables pour accompagner Haïti dans ce moment critique.

Aujourd'hui, en tant que Président du Conseil Présidentiel de Transition, j'ai le devoir moral et politique de tout mettre en œuvre pour préserver ces avancées. Il est de notre responsabilité collective d'éviter toute dynamique de tension inutile et de créer les conditions d'un apaisement indispensable au redressement du pays. Nous devons éviter tout ce qui compromettrait ces efforts, exposerait le pays à une insécurité prolongée, à l'isolement et à la perte de soutiens essentiels. La responsabilité qui m'incombe est de demeurer une voix raisonnable, neutre, stable et crédible, guidée exclusivement par l'intérêt supérieur du peuple haïtien.

Je réaffirme donc avec clarté et fermeté républicaine que la voie du dialogue doit se poursuivre, s'élargir et se renforcer. Ce dialogue doit se mener de manière responsable et constructive afin de dégager une solution viable, réaliste et partagée, éclairée par les enseignements de nos expériences récentes, et capable de garantir une gouvernance efficace, la stabilité de l'État et la poursuite des efforts engagés.

La responsabilité qui est la nôtre exige retenue, lucidité et sens de l'État. Le pays nous observe. L'histoire jugera notre capacité à privilégier l'intérêt général au-dessus des intérêts partisans.

En tant que serviteur de la Nation, je suis profondément convaincu que notre responsabilité première est de placer, au cœur de chacune de nos décisions, l'intérêt supérieur du peuple haïtien, en particulier celui des jeunes, des femmes et des enfants, qui portent le poids le plus lourd de cette crise et auxquels nous devons garantir un avenir digne, ici même, en Haïti. Je reste ouvert au travail collectif et au dialogue avec tous les acteurs, mais je demeure fermement attaché à des principes et des valeurs qui ne peuvent faire l'objet de compromis lorsqu'il s'agit de préserver la stabilité de l'État.

Laurent SAINT-CYR

Président du Conseil Présidentiel de Transition